



Reduction impots

Par LINE 13

Bonjour

Ayant bénéficié il y a 20 ans d'une réduction d'impôts pour le remplacement d'une baignoire par une cabine de douche ai je encore droit à une aide pour le remplacement de cette douche par une douche plus facile d'accès(type douche à l'italienne)?

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Réponse ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10752]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10752[/url]

Vous devez vérifier un certain nombre de critère : âge/handicap, revenus, etc.